

## Impacts du passage des CPS 2013 aux CPS 2017 pour le RICA France

Afin de caractériser les exploitations agricoles en fonction de leurs productions (animales et/ou végétales) et de leur taille économique, deux nomenclatures statistiques sont utilisées dans le RICA : l'orientation technique (OTEX) et la classe de dimension économique (CDEX).

La détermination de l'OTEX et de la CDEX d'une exploitation se fait à partir de données physiques : surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux. À chaque hectare de culture et à chaque animal est appliqué un coefficient de valorisation, représentant la valeur de la production potentielle par unité de production (hectare ou animal) et exprimé en euros. Ces coefficients sont appelés coefficients de production standard (CPS) et établis par région. La production potentielle ainsi calculée est appelée production brute standard (PBS). Le total des PBS de toutes les productions végétales et animales donne la PBS totale de l'exploitation et permet de la classer dans sa CDEX. Les parts relatives de PBS partielles (c'est-à-dire des PBS des différentes productions végétales et animales) permettent de classer l'exploitation selon sa production dominante, et ainsi de déterminer son OTEX.

Les CPS sont mis à jour à l'occasion de chaque enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) et de chaque recensement agricole (RA), de manière à tenir compte de l'évolution du potentiel de production en euros de chaque hectare ou animal. Ainsi, les CPS 2013 ont été estimés, à l'occasion de l'ESEA 2016, en s'appuyant sur des données portant sur les années 2011 à 2015 ; les CPS 2017 ont été estimés, à l'occasion du recensement agricole 2020, en s'appuyant sur des données portant sur les années 2015 à 2019.

Afin de diffuser des séries annuelles par OTEX qui ne soient pas affectées par les changements d'OTEX de certaines exploitations en raison de la mise à jour des CPS, le RICA français avait fait le choix, entre 2012 et 2018, de calculer la production brute standard (PBS) des exploitations à partir des mêmes coefficients (CPS 2007). De son côté, la Commission européenne avait opté pour une diffusion du RICA utilisant une typologie (OTEX, CDEX) révisée à l'occasion de chaque enquête structure (RA ou ESEA).

Tableau 1 : version des CPS utilisée selon le millésime du RICA français

RICA 2011	RA 2010 CPS 2007
RICA 2012	
RICA 2013	
RICA 2014	
RICA 2015	
RICA 2016	ESEA 2013 CPS 2007
RICA 2017	
RICA 2018	
RICA 2019	ESEA 2016 CPS 2013
RICA 2020	
RICA 2021	
RICA 2022	RA 2020 CPS 2017
RICA 2023	
RICA 2024	

Cette différence de calcul de la PBS des exploitations créait des écarts de valeurs d'indicateurs entre le RICA d'un même exercice diffusé sur Agreste et sur le site de la Commission européenne. Aussi, pour éviter ce différentiel, depuis le RICA 2019, la France applique les mêmes CPS que la Commission européenne pour classer les exploitations (Tableau 1).

Dans ce cadre, le RICA 2022 est le premier millésime à être diffusé en CPS 2017. Pour mesurer les impacts de ce changement de CPS sur le RICA, le fichier 2021 a été transposé en CPS 2017 et comparé à sa version initiale (en CPS 2013).

**1. Impacts sur les OTEX :** Les conséquences de ce changement de CPS sur la répartition de l'échantillon par OTEX sont assez limitées : seules 2,5 % de l'échantillon (183 observations sur 7 412) changent d'OTEX.

Les principaux flux entre OTEX sont les suivants :

- sortie de 78 exploitations classées en polyculture-polyélevage vers des OTEX d'élevages bovins (32 en bovins lait et 46 en bovins viande),
- 77 structures initialement spécialisées en céréaliculture et oléoprotéagineux (COP) qui se rangent désormais dans l'OTEX polyculture-polyélevage (pour 51 d'entre elles) et les autres grandes cultures (pour les 26 autres),
- intégration à l'OTEX bovins viande de 47 nouvelles structures qui, pour l'essentiel, proviennent de l'OTEX polyculture-polyélevage (soit les 46 exploitations précédemment citées au premier point),
- et enfin arrivée de 38 exploitations dans la filière bovins mixtes (23 issues de l'OTEX bovins lait et 15 ex-structures en polyculture-polyélevage).

**2. Impacts sur les CDEX :** Le changement de CPS induit une augmentation de la PBS moyenne, calculée sur l'ensemble de l'échantillon RICA, de 7 553 €, soit +3,5 %. Cette actualisation a un impact sur les CDEX plus important que celui sur les OTEX : 602 structures sur 7 412 changent de classe, soit 8,1 % de l'échantillon. Aucune exploitation ne sort de l'échantillon RICA en raison d'une PBS qui passerait sous les seuils d'accès au RICA (25 000 € de PBS pour la métropole et 15 000 € pour les DOM). Le mouvement d'ensemble observé correspond plutôt à un déplacement vers une CDEX supérieure (*Tableau 2*).

*Tableau 2 : Impact du passage en CPS 2017 sur le classement des exploitations du RICA 2021 par Cdex*

<i>base : RICA 2021</i>	CDEX 5 : de 15 à moins de 25 000 €	CDEX 6 : de 25 à moins de 50 000 €	CDEX 7 : de 50 à moins de 100 000 €	CDEX 8 : de 100 à moins de 250 000 €	CDEX 9 : de 250 à moins de 500 000 €	CDEX 10 : 500 000 € et plus	TOTAL
<b>CPS 2013</b>	29	504	1312	2845	1822	900	7412
<b>CPS 2017</b>	35	393	1265	2869	1822	1028	7412
	6	-111	-47	24	0	128	0

*Champ géographique : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion*

Ainsi, on observe les sorties suivantes :

- 7 structures initialement classées en CDEX 5 vers des CDEX supérieures (5 dans la CDEX 6 et 2 dans la CDEX 7), cette classe de CDEX 5 accueillant par ailleurs 13 structures issues de la CDEX 6 ;
- 159 exploitations de la classe 6 (dont 144 se rangent dans la CDEX immédiatement supérieure), cette classe récupérant dans le même temps 5 exploitations de la CDEX 5 et 43 de la CDEX 7 ;
- 290 observations de la CDEX 7, essentiellement vers la CDEX 8 (pour 247 d'entre elles), la classe 7 accueillant en parallèle 243 nouvelles structures (2 en provenance de la CDEX 5, 144 de la CDEX 6, 96 de la CDEX 8 et 1 de la CDEX 9) ;
- 375 structures de la classe 8 (dont 277 vers la classe 9), qui intègre dans le même temps 399 nouvelles exploitations (issues pour 247 d'entre elles de la classe 7) ;
- 325 observations de la CDEX 9 (dont 174 vers la CDEX 10 et 150 vers la CDEX 8) compensées par l'entrée du même nombre de structures (provenant majoritairement de la classe 8, 277 en l'occurrence) ;
- 48 structures initialement classées en CDEX 10 (rétrogradant toutes en CDEX 9), la CDEX 10 intégrant par ailleurs 174 structures issues de la CDEX 9 et 2 de la CDEX 8.

*En annexe ci-dessous, figurent les évolutions liées au changement de CPS présentées selon une classification croisant CDEX et OTEX (en nombres d'observations RICA, puis, en effectifs représentés).*

**Modifications de la typologie des exploitations du RICA 2021 en passant des CPS 2013 aux CPS 2017**

<b>Echantillons RICA</b>	<b>CDEX 5 : de 15 à moins de 25 000 €</b>	<b>CDEX 6 : de 25 à moins de 50 000 €</b>	<b>CDEX 7 : de 50 à moins de 100 000 €</b>	<b>CDEX 8 : de 100 à moins de 250 000 €</b>	<b>CDEX 9 : de 250 à moins de 500 000 €</b>	<b>CDEX 10 : 500 000 € et plus</b>	<b>TOTAL</b>
Céréales et oléoprotéagineux	5	23	23	-24	-78	-10	<b>-61</b>
Autres grandes cultures	-8	-3	4	16	-12	-8	<b>-11</b>
Maraîchage	-2	-22	-3	8	-2	20	<b>-1</b>
Horticulture	0	-12	-2	-7	11	19	<b>9</b>
Viticulture	1	1	-3	-46	9	24	<b>-14</b>
Fruits et autres cultures permanentes	2	-9	-20	-22	-9	66	<b>8</b>
Bovins lait	0	-2	-15	-20	31	13	<b>7</b>
Bovins viande	0	-54	-6	83	22	2	<b>47</b>
Bovins mixtes	0	-3	0	9	18	12	<b>36</b>
Ovins et caprins	4	-22	0	11	5	1	<b>-1</b>
Autres herbivores	0	0	1	-1	2	1	<b>3</b>
Porcins	1	-4	1	3	3	-11	<b>-7</b>
Volailles	0	-3	-7	3	6	6	<b>5</b>
Granivores mixtes	0	0	0	2	0	1	<b>3</b>
Polyculture polyélevage	3	-1	-20	9	-6	-8	<b>-23</b>
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>-111</b>	<b>-47</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>128</b>	<b>0</b>

<b>Effectifs représentés</b>	<b>CDEX 5 : de 15 à moins de 25 000 €</b>	<b>CDEX 6 : de 25 à moins de 50 000 €</b>	<b>CDEX 7 : de 50 à moins de 100 000 €</b>	<b>CDEX 8 : de 100 à moins de 250 000 €</b>	<b>CDEX 9 : de 250 à moins de 500 000 €</b>	<b>CDEX 10 : 500 000 € et plus</b>	<b>TOTAL</b>
Céréales et oléoprotéagineux	0	432	-3045	-6857	-3439	-427	<b>-13337</b>
Autres grandes cultures	-187	-490	-158	1281	817	277	<b>1540</b>
Maraîchage	-46	-383	291	502	172	652	<b>1188</b>
Horticulture	0	-877	98	15	43	360	<b>-361</b>
Viticulture	0	9	-805	-3369	-1308	1055	<b>-4418</b>
Fruits et autres cultures permanentes	0	513	510	1034	710	1183	<b>3950</b>
Bovins lait	0	-525	-2569	-5746	1881	1204	<b>-5755</b>
Bovins viande	0	-3237	-1443	2729	1082	52	<b>-817</b>
Bovins mixtes	0	-119	-8	-60	279	132	<b>224</b>
Ovins et caprins	0	1571	992	2009	753	164	<b>5489</b>
Autres herbivores	0	0	57	93	96	18	<b>264</b>
Porcins	0	43	-37	-83	-334	-317	<b>-728</b>
Volailles	0	-157	-323	-499	-298	248	<b>-1029</b>
Granivores mixtes	0	44	-68	-211	-311	-142	<b>-688</b>
Polyculture polyélevage	73	-164	-544	-2216	-1216	612	<b>-3456</b>
<b>Total</b>	<b>-161</b>	<b>-3340</b>	<b>-7053</b>	<b>-11378</b>	<b>-1074</b>	<b>5071</b>	<b>-17935</b>

*Champ géographique : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion*